Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 1

Nachruf: J.-J. Scherer
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 1. Lausanne, le 1er Janvier 1879. XXIVe Année

Sommaire. — † J.-J. Scherer, p. 1. — Mission de M. le colonel Ott sur le théâtre de la guerre russo-turque, p. 2. — Nouveau type de canon de siége, p. 4. — Utilité de la bayonnette, p. 7. — Bibliographie, p. 9. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 10. — Nouvelles et chronique, p. 12. — Avis, p. 16.

Armes spéciales. — Cours de sciences militaires donné à l'école polytechnique fédérale, par E. Rotpletz, col.-divisionnaire, p. 17. — Rapport sur les travaux exécutés par le génie pendant les cours préparatoires et les manœuvres de la IIme division en septembre 1878, p. 27. — Annonces, p. 32.

† J.-J. SCHERER

Conseiller fédéral, chef du Département militaire suisse, ancien colonel fédéral commandant de la IIIe Division.

Les obsèques de J.-J. Scherer ont eu lieu, comme l'annonçait le faire-part officiel, en deux actes : à Berne, siége des fonctions du défunt; à Winterthour, lieu de son origine.

A Berne, le 26 décembre à 8 ½ heures du matin, le cercueil a été transféré à la gare. Après un service religieux au domicile mortuaire, rue du Spectacle, auquel assistaient la famille Scherer, les membres du Conseil fédéral, les représentants des corps diplomatiques et quelques invités spéciaux, le cortége se mit en marche.

Le char funèbre était traîné par deux chevaux et la bière était couverte de couronnes. Les cordons du poële étaient tenus par des officiers de la IIIe division qu'avait précédemment commandée le colonel Scherer.

En tête du cortége se trouvait le Conseil fédéral précédé de deux huissiers aux couleurs fédérales. Ensuite venaient les membres du corps diplomatique (les attachés militaires de France et d'Allemagne en grande tenue), et des délégués des gouvernements de Berne, Zurich, Fribourg et Vaud, tous précédés également d'huissiers aux couleurs cantonales.

Après ces députations venaient un certain nombre de membres des Chambres fédérales, de grands conseillers cantonaux, des amis et des personnes en relation avec le défunt. Enfin les officiers de la IIIe division, qui avaient été convoqués par son chef actuel, tous en grande tenue, fermaient le cortége. Les chefs d'armes, les divisionnaires Meyer et Cérésole, les brigadiers Steinhaüslin et Wynistorf, la plupart des fonctionnaires militaires, étaient présents. Le cortége était commandé par M. le colonel des Gouttes.

A Winterthour, canton de Zurich, les obsèques officielles ont eu lieu le 27, à 1 heure après-midi, au milieu d'un immense concours de population.

Après le service divin, y compris des chœurs émouvants, le président de la Confédération, M. Schenk, a prononcé un éloquent discours en l'honneur du défunt, et les derniers adieux lui ont été adressés par M. Walder, président du Gouvernement zuricois. Le cortége était des plus imposants. On y remarquait des délégations officielles de tous les cantons, la plupart précédées des huissiers aux couleurs cantonales, outre celles du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral avec leurs huissiers; une soixantaine de membres de l'Assemblée fédérale, environ 200 officiers dont 30 colonels. Trois escadrons de cavalerie et les cadres de trois bataillons avaient été commandés par le gouvernement zuricois; les salves sur la tombe ont été tirées par les carabiniers. Les cordons du poële étaient tenus par les divisionnaires Egloff, Meyer, Kottman et chef d'arme Feiss.

Mission de M. le colonel Ott, sur le théâtre de la guerre russo-turque. *(Suite.)*

C'est dans ces circonstances que nos deux officiers arrivèrent à Andrinople où ils apprirent que le grand-duc Nicolas avait transporté son quartier-général à San-Stefano, à 16 kilomètres de Constantinople. N'ayant pas l'autorisation de visiter les travaux les plus importants d'Andrinople ni celle de faire des excursions dans le pays, il fallait avant tout se rendre à San-Stefano. Chemin faisant, M. Ott et son compagnon eurent la bonne chance de pouvoir utiliser un train militaire qui les conduisit en trois fois 24 heures à San-Stefano, où ils arrivèrent le lendemain de la conclusion de la paix, 20 jours après leur départ de la Suisse et encore à temps pour assister le même jour à la revue du 3 mars.

Après leur présentation au grand-duc Nicolas et au chef d'état-major, présentation qui fut remarquablement simple, on remit à nos officiers des laisser-passer, qui les autorisaient à requérir des cosaques et à faire usage de la poste de campagne russe, le tout contre paiement; « nous n'aurions pas admis, dit textuellement M. Ott, de recevoir quoi que ce soit gratuitement. »

Vu la faible distance qui les séparait de Constantinople, les officiers suisses se décidèrent à visiter cette ville, où ils ne furent pas l'objet d'un acccueil très bienveillant de la part de la population qui les prit pour des Russes; aussi s'estimèrent-ils heureux de n'avoir pas été massacrés.

Nos deux officiers réussirent à entrer en rapports personnels avec le ministre de la guerre Reouf-pacha, le Serdar Mehemet-Ali, assassiné quelque temps après, ainsi qu'avec le général du génie Blum-Pacha qui leur communiqua beaucoup de choses intéressantes sur les fortifications de la Turquie, qu'il a créées depuis la guerre de Crimée. Cette visite dura deux jours, après lesquels les officiers quittèrent la ville sans avoir rien vu de ses curiosités ni de ses environs, sans avoir visité le Bosphore et Scutari, pas plus que la flotte anglaise ancrée à peu de distance de Constantinople et surtout sans avoir débarqué en Asie-mineure quelque grande qu'en ait été leur envie.